



Bulletin Municipal d'Informations de Lamelouze – n°3

Novembre 2015

Ce bulletin est consultable également sur le site internet communal.

Si vous souhaitez dorénavant, le recevoir par courriel, merci de nous communiquer votre adresse mail, en écrivant en mairie : communedelamelouze@orange.fr et d'indiquer en objet « bulletin municipal »

Réunion publique autour de l'Intercommunalité

Le conseil municipal de chaque commune, les communautés de communes et l'agglomération doivent délibérer au sujet de la proposition faite par le Préfet le 9 octobre 2015, ceci dans un délai de deux mois.

Pour vous donner une information sur les enjeux, la municipalité organise une réunion le :

***Lundi 9 novembre 2015 à 18h00
Salle polyvalente***

Invitation à la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Vous êtes conviés à la cérémonie qui aura lieu le mercredi 11 novembre 2015

à 11h30 Place de la Mairie.

Un vin d'honneur sera offert à la population après la cérémonie.

NOS ENGAGEMENTS

1. Réflexion et position du Conseil municipal par rapport aux migrants

Quand des humains se noient dans la misère et la guerre avant que de périr en Méditerranée, comment rester bras ballants ? Nous avons le devoir de réagir et d'accueillir.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité un soutien aux migrants.

Notre commune n'est pas dotée de logement communal vacant. Le champ est libre pour les initiatives personnelles.

D'autres communes : Cendras, La Grand Combe se sont portées volontaires pour en accueillir et la liste n'est pas exhaustive.

Aussi, nous vous proposons d'organiser un loto porté par le CCAS et d'en reverser le bénéfice à une commune impliquée.

2. Dans la lignée de la signature de la Charte du Parc National des Cévennes (signée début 2014),

Une convention pour 2015 – 2016 a été signée le 14 octobre 2015 au Collet de Dèze.

Les points retenus et votés à l'unanimité par le Conseil Municipal sont :

- Révision du document d'urbanisme (élaboré en 2007),
- Modernisation de l'éclairage public,
- Exonération de la Taxe Foncière Non Bâtie pour les terrains nouvellement exploités en agriculture biologique,
- Valoriser la « collectivité zéro pesticides »,
- Reconquête pastorale : création d'une prairie sur propriété communale,
- Commune sans OGM.

3. Territoire à énergie positive – éclairage

Les 3 intercommunalités :

- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Conservation de la Vallée du Galeizon
- Communauté de communes de la Vallée Longue-Calbertois en Cévennes
- Communauté de communes du Pays Grand'Combien

se sont regroupées autour de leur histoire commune, de leurs espaces et modes de fonctionnement fortement liés et se sont engagées dans ce projet ambitieux de développement durable pour à la fois préserver, valoriser et faire vivre leur territoire.

Notre Agenda 21 a été **reconnu par le Ministère** dès 2010.

Il fait partie, depuis février 2015, des "**Territoires à énergie positive**".

La démarche Agenda 21 est participative et c'est pourquoi votre avis nous intéresse. Vous voulez nous poser vos questions, ou nous faire part de vos actions, alors contactez-nous en vous rendant dans la rubrique " **Vos Avis ? Vos Questions ?** du site : <http://www.agenda21-valleesencevennes.fr/>

En ce qui concerne Lamelouze, un effort sur la baisse des dépenses en matière d'éclairage public est ciblé.

EAU POTABLE

Travaux du Schéma directeur

Les vannes et compteurs sont posés depuis le début de l'été.

Le démarrage des travaux a eu lieu en octobre avec la mise en place du ballon anti bélier et du compteur de pompage. L'ensemble des mesures de consommation démarre pour les saisons d'hiver 2015 et d'été 2016.

Analyse de l'eau

Les résultats sont affichés en mairie et consultables sur le site.

ENCOMBRANTS

La Déchetterie Mobile fera escale le **Mardi 17 novembre 2015 la Place de la Mairie.**

Vous pourrez venir vous informer sur le tri pour une meilleure efficacité, y déposer des objets.

TRAVAUX

Derrière les appartements : L'enrochement est en place depuis début juillet. L'eau est canalisée.



Un garde-corps en bois sécurisera l'accès à l'appartement communal.

L'appartement communal :

Son toit a été révisé. L'évacuation de l'eau de la machine à laver a été raccordée au réseau.

La chèvrerie communale :

Quant au chemin d'accès à la chèvrerie : les subventions du Conseil Départemental et de la DETR sont accordées. La somme des deux représente 50% de la facture des travaux.

Les travaux commenceront avant la fin de l'année 2015.

En attendant, une aide au coup par coup est assurée par Guillaume PLANTIER et Thierry SOUSTELLE.

Au Plô :

Le mur de soutènement de la route est terminé.



Canalisation de l'eau de pluie

Sur le chemin communal des Appens Hauts, un petit muret supplémentaire permet de mieux canaliser l'eau de pluie.

Le garage communal :

Une dalle y a été coulée, un mur en agglo habille l'intérieur du bâtiment pour des raisons de sécurité.

Peinture des garde-corps :

L'entretien des garde-corps (aux Appens Haut et Bas – au temple et à la salle polyvalente)

Les chemins et routes communales :

L'association des Jardins du Galeizon a débroussaillé les bords des chemins et routes communales avant l'été. L'ensemble du conseil municipal a donné son accord pour renouveler la convention avec l'association d'insertion pour 2016. Celui-ci comprend l'abattage de pins des parcelles communales nécessaires à l'alimentation de la chaufferie à copeaux de la commune ainsi que le débroussaillage.

Le pont des prés :

Les travaux de réfection du pont sont finis. La limitation de tonnage sera modifiée sur la Départementale D 432.

Recensement militaire

Il est indépendant du recensement de la population communale.

Les jeunes nés entre octobre et décembre 1999 doivent se présenter à la mairie.

RAPPEL : Elections régionales - les 6 et 13 décembre 2015

Animations

LES DATES à RETENIR :

Vendredi 13 novembre : Nettoyage du Plô : à partir de 14h30

Du 11 au 15 novembre : Stage de l'Association « Sentiers »

Samedi 21 novembre 2015 à 20h30 à Saint Martin de Boubaux

André Clément - Humoriste occitan animera une soirée



Spectacle proposé par l'APAL de Lamelouze et le Comité des Fêtes de Saint Martin de Boubaux

Entrée : 5 euros

Le 20 décembre 2015 : Le repas des anciens et goûter des enfants organisés par les membres du CCAS – Le courrier correspondant sera bientôt envoyé.

21 février 2016 : Loto de l'Amicale des Chasseurs Lamelouze-Soustelle à 15h00 à Soustelle

RAPPEL : Le panier roulant



Depuis le mercredi 1^{er} avril 2015, le « Panier roulant » passe dans la commune. Il s'arrête à la demande sur la D432. (À la Clastre, au Moulinas, aux Appens vers 14h...)

Ce jeune couple a fait le choix de sillonner les routes et petits villages de Lozère et a accepté de pousser jusqu'à Lamelouze.

Sur commande, ils livrent aussi du pain.

Sur commande également, ils livrent de la viande de chez Folcher du Pont de Montvert.

Pour les contacter :

09 82 12 24 36 ou 06 80 43 85 44

<http://www.aupanierroulant.fr/fr/produits-d-epicerie-lozere>

Etat civil

Les baptêmes civils de Juliette et Basile MAZOYER ont eu lieu le 26/07/2015

La naissance d'Inès GARNIER le 27/07/2015

La naissance de Soan SICCI le 26/08/2015 (petit-fils de Fabienne et Éric Lapointe)

Sylvie LAFOND et Manu CHASSERIAU se sont pacsés le 31/08/2015

Décès de Denis VINCENTY le 7/10/2015

Décès de Lucien SOUSTELLE le 1/11/2015

Les adresses utiles :

MAIRIE DE LAMELOUZE :

Ouverture au public : mardi et jeudi de 8h00 à 12h00

Tel : 04 66 34 06 77 / mail : comunedelamelouze@orange.fr

Le répondeur de la mairie vous indiquera les coordonnées des élus à contacter.

Vous pouvez d'ores et déjà noter :

Mme Laure BARAFORT : 06 61 98 37 73

M. Thierry SOUSTELLE : 06 67 00 65 58

09 82 30 87 38

M. Jean-Claude GARNIER : 06 79 20 49 15

04 66 86 74 86

SAMU : 15

En composant le 15 vous contactez un médecin de la permanence qui régule les appels et oriente, le cas échéant, vers le moyen d'Intervention le plus approprié.

POMPIERS : 18 ou 112

POLICE SECOURS : 17

En cas d'infraction nécessitant l'intervention immédiate de la police : violences, agression, cambriolage....

COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS GRAND COMBIEN :

tel : 04 66 34 10 96

EDF :

En cas de panne : tel : lundi au samedi, de 8h à 21h au 09 69 32 15 15 (appel non surtaxé).

CENTRE CULTUREL LUCIE AUBRAC – Cendras (garderie des scolaires)

tel : 04 66 78 69 82

MAISON MEDICALE (Alès) :

tel : 04 66 61 95 18

43 boulevard Gambetta - 30100 Alès

GENDARMERIE (La Grand Combe) :

tel : 04 66 34 06 08